

BHOUTAN.

**Amnesty International
salue la libération de
prisonniers d'opinion**

Index AI : ASA 14/04/99

Amnesty International a adressé un courrier au roi du Bhoutan, Jigme Singye Wangchuk, afin de saluer la libération sans condition de 40 prisonniers d'opinion, dont Tek Nath Rizal, à la suite d'une amnistie accordée par le roi.

Tek Nath Rizal a passé plus de dix années en prison. Amnesty International l'avait adopté comme prisonnier d'opinion lorsqu'il avait été placé en détention alors qu'il avait exprimé pacifiquement ses convictions politiques, notamment dans le cadre d'une campagne critiquant la politique gouvernementale défavorable à la communauté de langue népalaise installée dans le sud du Bhoutan.

En décembre 1998, les autorités bhoutanaises avaient permis à une délégation d'Amnesty

International de rencontrer Tek Nath Rizal et d'autres prisonniers d'opinion incarcérés dans le centre de détention de Chemgang. À la suite de cette visite, les délégués avaient exprimé leur inquiétude quant à l'état de santé de Tek Nath Rizal et avaient demandé sa libération pour des raisons humanitaires.

« Nous espérons que la libération de Tek Nath Rizal contribuera à apporter une solution juste et durable aux problèmes rencontrés par les dizaines de milliers de personnes qui vivent actuellement dans des camps de réfugiés situés dans l'est du Népal et qui revendiquent le droit de revenir au Bhoutan », a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

Au moment de son

arrestation, en 1989, Tek Nath Rizal était le principal chef de cette communauté. Après avoir été condamné à la réclusion à perpétuité en 1993, il s'était vu accorder par le roi une grâce conditionnelle subordonnée au succès des négociations bilatérales entre le Bhoutan et le Népal sur le sort des réfugiés.

Amnesty International a toujours affirmé qu'il était injuste de lier la libération de Tek Nath Rizal à un processus sur lequel celui-ci n'avait aucune prise. ●

**Pour obtenir de plus
amples informations, veuillez
contacter le service de presse
d'Amnesty International, à
Londres, au 44 171 413
5566 ou consulter notre site
Internet
(<http://www.amnesty.org>).**

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 240/99
21 décembre 1999

La version originale a été publiée par
Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton
Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et
diffusée par les Éditions Francophones
d'Amnesty International - EFAI -